

mes



vaccins.net

mon carnet de vaccination électronique

Conférence de presse

Le 9 novembre 2012 à Bordeaux

*Conférence de presse organisée
au Palais des congrès de Bordeaux
lors des Rencontres nationales
de la e-santé*

**Lancement de l'application
« MesVaccins », version mobile du
Carnet de vaccination électronique
(CVE), la vaccination contre la grippe
saisonnière comme exemple d'utilisation**

Dossier de presse

Groupe d'études en préventologie

*Avec le soutien de l'Agence régionale de santé
d'Aquitaine et de l'URPS des Médecins
Libéraux d'Aquitaine*

Présent à


LES RENCONTRES 2012

BORDEAUX
9 AU 11 NOV 12

Contacts Presse :

Agence O tempora - Tél. 05 56 81 01 11

Samuel Attia

samuel.attia@otempora.com - Tél. 06 63 92 63 50

Sommaire

Communiqué de presse	page 5
L'application «MesVaccins», version mobile du Carnet de vaccination électronique (CVE)	page 6
Le carnet de vaccination électronique « MesVaccins », un atout pour la protection vaccinale des Français	page 6
<i>La réponse à un besoin pour la santé des patients</i>	page 6
<i>La réponse à une demande des professionnels</i>	page 6
<i>La reconnaissance par les autorités de santé</i>	page 7
<i>Une nouvelle forme de collaboration entre le patient et les professionnels de santé</i>	page 7
3 questions au Professeur Jean-Louis Koeck, Président du Groupe d'études en préventologie	page 7
Grippe saisonnière, la campagne de vaccination 2012 -2013 au cœur de l'actualité sanitaire, un exemple d'utilisation des outils de MesVaccins.net	page 9
Les nouvelles recommandations de la campagne 2012-2013	page 9
<i>Les femmes enceintes</i>	page 9
<i>Les personnes obèses</i>	page 9
Les populations les plus exposées aux formes graves de la grippe saisonnière. Les facteurs de risque	page 10
Zoom sur : le prix de la vaccination	page 10
FICHE TECHNIQUE : la grippe saisonnière, quels dangers pour la population ?	page 11
Le Groupe d'études en préventologie (GEP)	page 12
Une association indépendante des laboratoires au service de la prévention et de la santé publique	page 12
Les projets nationaux et internationaux sur lesquels s'investit le Groupe d'études en préventologie	page 14
Les partenaires et soutiens institutionnels	page 15

1 adulte sur 2 n'a pas
de carnet de santé.
La solution pour rester à jour
de ses vaccins : le Carnet de
vaccination électronique
« MesVaccins »

Communiqué de presse

Le 9 novembre 2012 à Bordeaux

Groupe d'études en préventologie

*Avec le soutien de l'Agence régionale de santé d'Aquitaine
et de l'URPS des Médecins Libéraux d'Aquitaine*

*Conférence de presse organisée au Palais des congrès
de Bordeaux lors des Rencontres nationales de la e-santé.*

Lancement de l'application « MesVaccins », version mobile du Carnet de vaccination électronique (CVE), la vaccination contre la grippe saisonnière comme exemple d'utilisation

Dans le cadre des Rencontres nationales de la e-santé, le Groupe d'études en préventologie lance l'application mobile du Carnet de vaccination électronique (CVE) sur Android et pour iPhone. Outil d'information et d'aide à la décision pour les professionnels et les patients, le CVE a pour objectif de permettre une vaccination raisonnée et personnalisée.*

Reconnus et soutenus par les autorités de santé, le CVE et le site MesVaccins.net, ont reçu en juillet 2012 le prix « technologies et services de la e-santé » du **Trophée de la e-santé**. La plus-value de ces outils réside dans le système expert qui permet d'éviter la sous-vaccination comme la sur-vaccination ; ils peuvent être intégrés aux logiciels métiers des médecins généralistes.

Alors que la **campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière** a commencé, le Groupe d'études en préventologie présente, avec le soutien de l'ARS Aquitaine, l'actualité de cette campagne de santé publique à travers l'utilisation de **MesVaccins.net**.

Programme de la conférence de presse :

- Carnet de vaccination électronique, lancement de l'application mobile « MesVaccins », Pr Jean-Louis KOECK
- Les nouvelles recommandations vaccinales contre la grippe saisonnière par l'utilisation de MesVaccins.net
 - les femmes enceintes, Dr Jean SARLANGUE
 - les voyageurs à risque, Pr Denis MALVY
- Conclusion par un représentant de la Direction de l'ARS d'Aquitaine
- Réponse aux questions des journalistes avec la participation des experts :

Pr Pierre SALIOU, Dr Elisabeth NICAND, Dr Didier SIMON, Dr Jérôme PARESYS-BARBIER et Dr Jean-Marie COHEN (coordinateur national du réseau des GROG-Groupes régionaux d'observation de la grippe).

**Le Groupe d'études en préventologie est une association à but non lucratif indépendante des laboratoires pharmaceutiques, composée d'experts en vaccinologie et d'ingénieurs informaticiens.*

L'application «MesVaccins», version mobile du Carnet de vaccination électronique (CVE)

Le Carnet de vaccination électronique est une première nationale développée en Aquitaine par le Groupe d'études en préventologie en totale indépendance par rapport aux laboratoires pharmaceutiques. Depuis le 12 octobre 2009 et la mise en ligne de « MesVaccins.net », plus de 34 000 carnets ont été créés. A partir du 9 novembre 2012, une nouvelle étape s'engage avec l'accessibilité depuis les Smartphones. L'année 2013 sera l'année du déploiement notamment auprès des jeunes Aquitains appelés lors des Journées Défense et Citoyenneté.

L'appli « MesVaccins » (disponible sur Android et pour iPhone), a pour objectif de rendre le CVE utilisable par les patients quel que soit le moment ou le lieu : chez le médecin généraliste ou le pédiatre, aux urgences, dans un service de médecine préventive ou en voyage.

Le patient peut désormais préparer son CVE dans la salle d'attente de son médecin, puis le faire valider lors de la consultation par son médecin traitant.

Le Carnet de vaccination électronique « MesVaccins », un atout pour la protection vaccinale des Français

La réponse à un besoin pour la santé des patients

Aujourd'hui, plus d'un adulte sur deux n'a pas de carnet de santé¹. Quand il en a un, celui-ci est souvent incomplet. Cela signifie que de nombreux patients n'ont pas de document auquel se référer pour savoir s'ils sont protégés contre telle ou telle maladie infectieuse, ou s'ils risquent d'être atteints et de transmettre cette maladie à leurs proches.

Il y a de plus une perte fréquente d'information entre les différents professionnels de santé : médecins traitants, pharmaciens, infirmières scolaires, sages-femmes, urgentistes...

Cette situation conduit souvent à une sous-vaccination (sous-protection involontaire) ou à une sur-vaccination (administration inutile de vaccin qui multiplie les risques d'effets indésirables).

Ce carnet électronique se veut un document de référence : il répertorie tous les vaccins administrés à une personne et lui offre un suivi adapté pour une vaccination sans défaut ni excès. Dématérialisé, il ne peut être perdu une fois créé. Enfin, le CVE et l'appli sont gratuits pour le public.

La réponse à une demande des professionnels

Les recommandations vaccinales sont d'une extrême complexité. Il y a de nouveaux vaccins, les maladies évoluent et les recommandations changent constamment.

Les médecins ne s'y retrouvent plus, il est impossible de se tenir au fait de toutes ces évolutions en temps réel.

Le site MesVaccins.net et le Carnet de vaccination électronique apportent au médecin une aide à la décision unique pour deux raisons :

- une information parfaitement à jour grâce à un « système expert intégré ». Concrètement, plus de 40 médecins experts des maladies infectieuses intègrent en temps réel les évolutions des recommandations vaccinales faites par les autorités sanitaires,
- des recommandations personnalisées qui permettent, selon le profil santé de chacun, de savoir ce qu'il faut faire (les vaccins vraiment utiles) et ce qu'il ne faut pas faire (une injection inutile ou non recommandée).

1. « Rapport sur l'état de santé de la population (2009-2010) », de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques et « Enquête sur la santé et la protection sociale », de l'Irdes et l'InVS.

La reconnaissance par les autorités de santé

Le Haut Conseil de la santé publique, dans le programme national d'amélioration de la politique vaccinale 2012 – 2017, identifie le Carnet de vaccination électronique développé par le Groupe d'études en préventologie comme un projet particulièrement prometteur et avancé en France, notamment avec la composante système expert qu'il qualifie d'atout particulièrement original.

Plusieurs Agences régionales de santé, dont l'ARS Aquitaine, soutiennent le projet.

Par ailleurs, au plan national, les données recueillies dans le cadre du CVE seront à moyen terme très utiles comme outil de suivi de la couverture vaccinale de la population.

Une nouvelle forme de collaboration entre le patient et les professionnels de santé

Il s'agit d'un support d'information partagé entre le patient et les professionnels de santé (médecins, pharmaciens, infirmiers, sages-femmes). Ceux-ci peuvent valider les données enregistrées par le patient. Les ordonnances peuvent être éditées en ligne. Il est aussi un système intelligent, puisqu'il enregistre le profil du patient (âge, sexe, état de santé, conditions de travail, antécédents...) et lui propose des recommandations vaccinales adaptées à sa situation ainsi qu'un suivi vaccinal rigoureux et personnalisé.

Le Carnet de vaccination électronique peut ainsi avertir le patient par SMS ou courriel au moment de ses rappels.

3 questions au Professeur Jean-Louis Koeck Président du Groupe d'études en préventologie*

Pourquoi créer aujourd'hui « MesVaccins » l'application mobile du Carnet de vaccination électronique sur Android et pour iPhone ?

Nous travaillons pour que nos outils permettent une amélioration de la protection vaccinale des Français, ce que nous appelons la juste vaccination, sans défaut ni excès. Nous devons donc en faciliter l'usage et les rendre très accessibles pour qu'ils soient utilisés et adoptés par les patients et les professionnels. Le fait de pouvoir créer son carnet de vaccination électronique dans une salle d'attente, puis le faire valider en suivant par son médecin traitant est en cela un progrès.

Qui rédige ces informations ? Sont-elles objectives ?

Les informations proposées sur le site MesVaccins.net et via l'appli sont neutres ; nous rapportons aussi bien les nouvelles recommandations, les précautions à prendre que les données concernant les effets indésirables des vaccins. Ces outils sont indépendants et fonctionnent sans publicité ni financement émanant des laboratoires pharmaceutiques. La rédaction des questionnaires et informations qui figurent sur le site est supervisée par des spécialistes issus de différentes disciplines médicales et scientifiques. Ce sont eux qui valident les contenus mis en ligne.

Qu'en disent les professionnels de santé ?

Dès le départ, et c'est la raison essentielle je pense des avis positifs que nous recueillons, nous sommes partis des besoins du terrain, des médecins, des patients. C'est un outil qui est en amélioration continue, en fonction des retours de nos utilisateurs. Parallèlement à l'application mobile, nous avons rendu le CVE intégrable aux logiciels métiers des médecins. La balle est dans le camp des éditeurs à présent. Depuis 2012, le CVE a été adapté pour devenir un outil professionnel dans les pharmacies.

Côté institutionnel, nous avons le soutien de l'URPS Médecins Libéraux d'Aquitaine, de l'Agence Régionale de Santé, du Conseil de l'Ordre des pharmaciens et de partenaires institutionnels comme le Conseil Général de la Gironde.

* Le Professeur Jean-Louis Koeck est également chef du service de biologie clinique et du Centre de Vaccinations Internationales de l'Hôpital Robert Picqué de Villenave d'Ornon

Créer votre Carnet de vaccination électronique en 2 étapes



Dans un premier temps,

- > créer un compte sur le site MesVaccins.net ou en téléchargeant l'appli gratuite « MesVaccins »
- > conserver les codes d'accès et le code de partage
- > renseigner les informations sur votre profil : entourage, allergie, profession, les vaccins dont vous êtes certain



Dans un deuxième temps, avec un professionnel de santé (médecin traitant, pharmacien)

- > vérifier et compléter les informations puis valider « le profil santé »

Voilà, votre carnet de vaccination électronique est fonctionnel. Si vous le demandez, vous serez informé quand un vaccin ou un rappel sera nécessaire.



Tous les médecins libéraux d'Aquitaine disposent d'un abonnement gratuit au CVE grâce à un partenariat avec l'URPS Médecins Libéraux d'Aquitaine

Grippe saisonnière, la campagne de vaccination 2012 -2013 au cœur de l'actualité sanitaire, un exemple d'utilisation des outils de MesVaccins.net

Les nouvelles recommandations de la campagne 2012-2013

La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière a débuté le 28 septembre dernier et se déroulera jusqu'au 31 janvier 2013 ; elle intègre, selon l'avis du Haut Conseil de la santé publique (HCSP) plusieurs nouvelles recommandations. Les femmes enceintes et les personnes obèses, catégories jusque là non ciblées mais qui présentent des risques de développer des formes graves de la grippe, sont appelées à se faire vacciner.

Ces personnes peuvent bénéficier d'un remboursement à 100% de leur vaccin mais ne sont pas identifiables dans les bases de l'Assurance Maladie. C'est pourquoi les médecins disposent d'un imprimé de prise en charge vierge leur permettant de prescrire le vaccin.

Les femmes enceintes

Jusque là non concernées par les recommandations de vaccination pour la grippe saisonnière, les femmes enceintes sont cette année encouragées à se faire vacciner quel que soit le trimestre de la grossesse. **La vaccination représente un double bénéfice pour la mère et l'enfant.** En effet, en cas de grippe, les femmes enceintes présentent un sur-risque d'hospitalisation avec un risque accru de complications pulmonaires et cardiovasculaires. De plus, il a été mis en évidence chez les jeunes nourrissons un risque accru d'hospitalisation, de formes graves et de décès, notamment chez les nourrissons âgés de moins de six mois qui ne peuvent être vaccinés.

Plusieurs études montrent que la vaccination antigrippale administrée chez la femme enceinte sans facteur de risque spécifique induit une réponse immunitaire satisfaisante et une réduction des épisodes pulmonaires fébriles. Par ailleurs, le passage transplacentaire des anticorps antigrippaux maternels permet de protéger le nourrisson pendant les premiers mois de sa vie.

Les personnes obèses

Les personnes souffrant d'obésité et en particulier d'obésité morbide avec un Indice de masse corporelle (IMC) supérieur ou égal à 40kg/m² ont un risque accru de morbidité et de mortalité si elles contractent la grippe saisonnière. Ces personnes présentent en effet un risque supérieur d'hospitalisation, de recours prolongé à la ventilation mécanique et potentiellement de décès, c'est pourquoi le HCSP les intègre cette année aux personnes à risque faisant l'objet d'une recommandation vaccinale.

Les populations les plus exposées aux formes graves de la grippe saisonnière. Les facteurs de risque

Chaque année, lors de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière, le Haut Conseil de la santé publique renouvelle ses recommandations particulières pour les personnes présentant un risque plus élevé de contracter la grippe ou de développer des complications graves. Ces personnes sont plus vulnérables face à la grippe de par leur âge, leur état de santé ou leur profession.

Age

Les personnes les plus vulnérables sont les personnes âgées de 65 ans et plus ainsi que les enfants, en particulier les nourrissons de moins de six mois et ceux âgés de moins d'un an. L'entourage familial des enfants fait aussi partie des populations pour lesquelles le vaccin contre la grippe est recommandé dans le but de mieux protéger les enfants d'une éventuelle transmission du virus.

Conditions de santé

Les personnes souffrant de certaines affections de longue durée (ALD), d'un asthme ou d'une broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO), de maladies respiratoires, neurologiques, immunitaires, cardiovasculaires, rénales chroniques, diabète ou simplement hospitalisées sont plus à risque de développer des complications graves suite à la contraction du virus de la grippe.

Profession

En milieu professionnel, la vaccination est également recommandée aux personnes susceptibles de disséminer le virus. Sont particulièrement concernés :

- Les professionnels de santé, les professionnels en contact régulier et prolongé avec des sujets à risque de grippe sévère
- Les professionnels de l'industrie du voyage : personnel navigant des bateaux de croisière et des avions et personnel accompagnant les groupes de voyageurs (guides).

Pour cette campagne, l'Assurance Maladie invite par courrier plus de 10 millions de personnes à se faire vacciner gratuitement.

Quel est le prix de la vaccination ?

Le vaccin s'achète en pharmacie. Il coûte 6,14 euros et il est remboursé par la sécurité sociale à 65% pour toute personne ne faisant pas l'objet de recommandation vaccinale et souhaitant se faire vacciner contre la grippe.

L'acte médical est :



Payant chez un médecin ou un infirmier et remboursé par la Sécurité sociale (70% chez les médecins et 60% chez les infirmiers)



Gratuit dans un établissement public de santé.

Pour toutes les personnes présentant des risques particuliers et concernées par les campagnes de prévention, le vaccin est remboursé à 100%, tout comme l'acte médical.

FICHE TECHNIQUE

La grippe saisonnière : quels dangers pour la population ?

La grippe est une infection respiratoire aiguë causée par le virus Influenza. Le virus se transmet de personne à personne par voie respiratoire, par l'intermédiaire de gouttelettes de salive et surtout d'aérosols émis lors de la toux ou d'éternuements. Une transmission manu portée est aussi possible et explique l'importance des règles d'hygiène de base dans la lutte contre la transmission du virus.

Les symptômes

Le début de la grippe est typiquement brutal et se traduit par une fièvre élevée, des frissons, un état de fatigue générale intense, des courbatures, des maux de tête, des douleurs diverses. Il est aussi souvent observé des irritations laryngo-trachéales, bronchitiques ou conjonctivales.

La convalescence

Une guérison rapide est habituelle mais la convalescence peut être longue avec un état de fatigue persistant. La létalité peut être élevée aux âges extrêmes de la vie et chez les sujets atteints de certaines maladies. La gravité peut aussi être due au virus lui-même ou aux surinfections bactériennes.

Une couverture vaccinale en légère baisse

Population globale vaccinée (15 ans et plus) :

23,4%

en 2011-2012 (12 millions de personnes)

26%

en 2009-2010

Population à risque (plus de 65 ans et patients atteints de maladies chroniques) :

62%

de vaccinés en 2011-2012

69%

de vaccinés en 2010-2011

71%

de vaccinés en 2009-2010

Face à cette légère baisse du taux de vaccination parmi les personnes à risque, le Groupe d'études en prévention appelle à une grande vigilance car chaque année, l'épidémie de grippe saisonnière coïncide avec une surmortalité importante dans les populations vulnérables. Avec la vaccination, le risque d'être infecté par le virus de la grippe est diminué de 75 à 90%. De plus, une grippe qui se manifeste chez une personne vaccinée sera moins intense qu'en l'absence de vaccination.

Sources : Groupe d'expertise et d'information sur la grippe (GEIG), www.grippe-geig.com, septembre 2012. Bulletin épidémiologique hebdomadaire, point du 2 mai 2012.

Le Groupe d'études en préventologie (GEP)

Une association indépendante des laboratoires pharmaceutiques au service de la prévention et de la santé publique

Historique du projet

En 2008, le Professeur Jean-Louis Koeck, médecin des armées et représentant du service de santé des armées au sein du Comité technique des vaccinations, remarque un décalage existant entre les recommandations vaccinales nationales et leur application, dont l'insuffisance se traduit par des couvertures vaccinales souvent en deçà, voire très éloignées, des objectifs de santé publique.

Grâce à un partenariat unique entre experts médicaux et informaticiens et à un système expert innovant pour l'aide à la décision médicale sans équivalent à l'heure actuelle, en France ou à l'étranger, le site MesVaccins.net est créé. Il permet de déterminer très précisément et de manière personnalisée les recommandations vaccinales. Actuellement, une quarantaine d'experts participent au projet.

L'association

Le GEP a été créé en août 2009, c'est une association à but non lucratif dont l'objectif est d'améliorer la prévention des maladies par :

- le soutien à des projets de recherche clinique, d'enquête, d'enseignement ou de formation ;
- la création de nouveaux moyens de communication interactive utilisant l'informatique et Internet, destinés au grand public ou aux professionnels de santé ;
- la promotion des bonnes pratiques en préventologie.

Pour atteindre ces objectifs, les statuts du GEP prévoient notamment des moyens d'actions suivants :

- la rédaction et la publication d'articles scientifiques
- les cours, les conférences et les réunions de travail
- l'organisation de manifestations ; congrès, réunions ou de toutes initiatives pouvant aider à atteindre les buts de l'association

- la création du site internet « MesVaccins.net » en octobre 2009, du carnet de vaccination électronique (CVE) fin avril 2011 et du site « médecinedesvoyages.net » en avril 2010.

L'éthique et la réactivité de l'association reconnues par les professionnels

Le fonctionnement de l'association et de ses divers outils se fonde sur une éthique de travail, la confidentialité des données recueillies et le système expert qui répond aux exigences de fiabilité, de professionnalisme et de rapidité pour mettre à jour toute nouvelle recommandation.

Le CVE bénéficie d'une autorisation de la CNIL (n°1485378). Les données sont hébergées par la société Informatique de Sécurité (IDS) qui possède l'agrément du ministère de la santé pour l'hébergement de données de santé.

Enfin, le GEP est indépendant des firmes pharmaceutiques. Les sites Internet mis en place par le GEP ne comportent aucune publicité et respectent la charte HONcode, charte de bonne conduite pour les sites web de santé.

Le financement fait actuellement appel à des subventions publiques ou à la fourniture de prestations de service aux professionnels de santé. Les services proposés sont gratuits pour le grand public.

Le GEP s'est engagé à ne pas faire un usage commercial des données de santé collectées et à réserver l'exploitation de ces données aux autorités sanitaires (ARS, InVS, INPES, Ansm, Inserm, DGS, HCSP).

Les prix obtenus par le Groupe d'études en préventologie

-  **Lauréat du prix « technologies et services de la e-santé » des trophées de la e-santé 2012** décerné lors des Universités d'été de la e-santé.
-  **Prix du public à Doctors 2.0** (congrès e-santé), pour la dimension participative, d'éducation préventive du public.
-  **Grand prix de la prévention médicale :** dimension d'amélioration de la sécurité vaccinale.
-  **Prix des Entretiens de Bichat** (qualité et originalité du système expert).

Les projets nationaux et internationaux sur lesquels s'investit le Groupe d'études en préventologie

Plusieurs réalisations et projets structurent l'action du GEP.

Le site MesVaccins.net : la personnalisation des recommandations vaccinales

Tout le fonctionnement du site est fondé sur un système expert chargé de démêler l'écheveau à la fois complexe et évolutif des recommandations vaccinales. Ce système est composé de véritables spécialistes pluridisciplinaires (médecins généralistes, infectiologues, microbiologistes, épidémiologistes et pharmaciens). Il permet de personnaliser en temps réel les recommandations vaccinales à travers deux interfaces : une pour le grand public et une pour les professionnels de santé.

Le site Medecinedesvoyages.net : le conseil aux voyageurs

Le système expert et un questionnaire rapide à remplir en ligne permettent de déterminer l'affichage de conseils pertinents sur le voyage. Des informations actualisées sur le pays de destination sont disponibles (cartes géographiques, cartes politiques, cartes de risques et nouvelles quotidiennes) ainsi qu'une liste hiérarchisée des risques infectieux selon la destination.

Le site permet de donner des recommandations vaccinales personnalisées pour toutes les destinations du monde ainsi que des conseils et une trousse à pharmacie adaptés aux types de séjours. Il inclut d'autres services destinés aux professionnels de santé comme la chimioprophylaxie antipaludique individualisée.

Le Carnet de vaccination électronique (CVE) : « Inciter à la vaccination sans défaut ni excès »

Le CVE est un véritable outil complémentaire au site MesVaccins.net. Ses objectifs sont de :

- déterminer de manière précise la liste des maladies contre lesquelles une vaccination est recommandée pour une personne donnée selon des paramètres variés,
- répondre à la question : Suis-je bien vacciné(e) ? pour le grand public ou, ce patient est-il bien vacciné ? pour les professionnels de santé.

Il devient donc possible d'afficher le diagnostic de l'état vaccinal et de générer les dates des prochaines échéances vaccinales de façon interactive et personnalisée (courriel, SMS).

Le projet CVE bientôt intégré à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

Afin de toucher une plus grande part de la population, le GEP a l'intention de proposer le CVE aux jeunes citoyens lors de la JDC. Les participants seront invités à créer leur CVE et à le faire valider par un professionnel de santé avant la JDC ; ils pourront aussi le faire lors de cette journée avec l'aide d'intervenants du GEP. Les informations ainsi collectées permettront d'obtenir une meilleure connaissance des couvertures vaccinales des jeunes citoyens ainsi que des facteurs de risque des maladies à prévention vaccinale. Elles permettront également de quantifier les problèmes de sur-vaccination ou de défaut de vaccination.

Ce système promeut une démarche participative et éducative des jeunes citoyens sur la vaccination.

Projet européen de création d'une base de donnée exhaustive des vaccins commercialisés en Europe

Le GEP a récemment remporté un appel d'offres de dimension européenne pour élaborer une base de données structurée de tous les vaccins commercialisés dans l'Union européenne pour le European Centre for Disease Prevention and Control (ECDC), agence européenne pour la prévention et le contrôle des maladies infectieuses.

Actuellement il existe trois types d'autorisation permettant la mise sur le marché des vaccins en Europe :

- Une autorisation européenne par l'Agence européenne du médicament,
- Des autorisations au niveau national, délivrées par l'Ansm en France,
- Des autorisations par la procédure décentralisée et la procédure de reconnaissance mutuelle, qui consistent en une évaluation par un état membre, avec une reconnaissance mutuelle par d'autres états.

Il n'y a, de ce fait, aucun recensement complet de tous les vaccins élaborés et commercialisés sur le territoire de l'Union européenne. C'est désormais la mission du GEP que de combler ce manque en réalisant une base de données unique permettant de recenser tous les vaccins, leurs différentes appellations, les correspondances selon les pays et les différentes législations vaccinales en vigueur.

Les partenaires et soutiens institutionnels

De nombreux partenaires

Créé en Aquitaine, le GEP a noué des relations avec les acteurs institutionnels de la santé de cette région, notamment l'Union régionale des professionnels de santé (URPS) des médecins libéraux d'Aquitaine, l'ARS Aquitaine, le Conseil général de la Gironde et plusieurs centres de vaccination. MesVaccins.net est partenaire du site Télésanté Aquitaine.

Une convention a été signée avec la Caisse nationale militaire de sécurité sociale (CNMSS), qui propose certains outils du GEP en marque blanche sur son site internet. Le GEP collabore également avec la Société de médecine des voyages (SMV) et avec Medscape France, un site d'information indépendant destiné aux médecins.

La reconnaissance des institutions de la santé

Sur le plan national, le GEP a également bénéficié d'un soutien de l'Institut national d'éducation et de prévention pour la santé (INPES). Les outils interactifs de personnalisation des recommandations vaccinales du GEP sont ainsi proposés au grand public et aux professionnels de santé par un nombre croissant d'ARS, de conseils généraux et de mairies.

Sur le plan international, l'initiative du CVE intelligent, partagé et sécurisé commence à être connue à l'étranger. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a référencé les outils de détermination des recommandations vaccinales et des conseils aux voyageurs du GEP.

Plusieurs pays ont fait connaître leur intérêt pour le CVE, qui pourrait constituer dans un proche avenir une solution pertinente et efficace à la mise en place de registres nationaux de vaccination.